UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS
Confédération Générale du Travail
FORCE OUVRIÈRE
DES CÔTES D'ARMOR

XXV^ème CONGRÈS
ADRESSE SOLENNELLE

Nous refusons le coup de force contre nos retraites !
Retrait immédiat de la contre-réforme Macron Borne.
C'est la grève générale, tous ensemble, qui permettra de l'imposer, l'intersyndicale nationale doit y appeler maintenant.

Après les journées de grève et de manifestations des 19 et 31 janvier, 7, 11 et 16 février, 7, 15 et 30 mars, la grève et les manifestations, appelées par les confédérations et fédérations syndicales dans le cadre de la « mise à l'arrêt du pays », ont été d'une puissance inégalée depuis des décennies. Partout s'est exprimé le rejet, par les travailleuses et travailleurs, de la réforme Macron-Borne et leur détermination à en obtenir le retrait.

Utilisant l'article 49-3 le gouvernement a imposé la loi sans qu'elle soit votée imposant deux ans de travail de plus à tous les salariés.

Dès l'annonce du coup de force de Macron le 16 mars dernier, la mobilisation s'est étendue, les grèves, manifestation et blocages se multiplient. Dans les assemblées générales, les prises de position pour la grève générale se multiplient.

Le gouvernement après avoir utilisé la violence institutionnelle, tente d'utiliser la force de la répression. Nous dénonçons cette répression dont sont victimes les salariés qui bloquent notamment les raffineries, les centres de tri de déchets, et nous réaffirmons que la grève générale romprait leur isolement.

Face au gouvernement qui va maintenant utiliser la force, multiplier les réquisitions, l'heure est à la grève générale. Il est encore temps d'y appeler, maintenant ! C'est la responsabilité des confédérations syndicales.

Les journées successives en semaine, ou le week-end, ne suffisent pas, il ne reste pas d'autres moyens que le blocage économique du pays par la grève, que seule la grève générale interprofessionnelle peut organiser.

La jeunesse est entrée dans l'action depuis quelques semaines. Elle a toute sa place au côté des salariés qui se mobilisent pour un avenir meilleur et des jours heureux.
Plus que jamais la victoire sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes, avec leurs organisations de classe. Les très fortes mobilisations démontrent que les travailleurs renouent avec leur conscience de classe.

L'Union départementale Force Ouvrière des Côtes-d'Armor appelle tous les salariés à se réunir avec leurs syndicats en Assemblée générale : c'est la grève qu'il faut organiser, la grève de tous les salariés.
Désignez vos délégués, participez à l'assemblée de délégués pour organiser la grève générale.

Lannion, le 7 avril 2023, voté à l'unanimité

UD CGT FORCE OUVRIÈRE 5, rue de Brest 22000 SAINT-BRIEUC
Tel : 02.96.33.62.63 Mail : contact@fo22.fr Site : www.fo22.fr Facebook : Cgt-Force Ouvrière 22